L'AGENCE AU SERVICE DES TERRITOIRES POUR

APPREHENDER les TRANSITIONS CULTURELLES

La culture, au sens anthropologique et artistique, est une façon de se représenter le monde, selon son contexte, d'intéragir avec lui et de faire société ensemble.

Les transitions culturelles consistent en des évolutions normatives et sociétales qui impactent nos comportements, nos modes de vie et nos liens sociaux. Elles s'opèrent à plusieurs échelles décisionnelles, individuelle et collective, de façon désirée ou subie.

Les activités anthropiques issues de la révolution industrielle ont fortement dégradé l'écosystème écologique et social, requestionnant notre conception du progrès, du local au mondial. L'humain est amené à se représenter différemment ses besoins, ses relations, reconstruire son récit et ses valeurs, dans la perspective d'un devenir plus résilient et réhumanisant.

APPREHENDER LES TRANSITIONS CULTURELLES

MÉCANISME DE L'ÉVOLUTION D'UNE PERCEPTION, PASSANT D'UNE CULTURE À UNE HABITUDE

Un processus cognitif est un processus émotionnel qui engendre un processus décisionnel puis comportemental.

Le processus émotionnel dépend du milieu culturel de l'individu ou du groupe dans lequel il évolue.

Selon la société dans laquelle il s'inscrit, un processus comportemental induit plusieurs prédispositions au changement passant par des visionnaires, des pionniers, des premiers adeptes, des majorités précoces, des majorités tardives ou bien des retardataires allant jusqu'à des réfractaires.

DES TRANSITIONS CULTURELLES EN EUROPE DEPUIS LE 19E SIÈCLE

Des perceptions du monde en mouvement depuis la révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui, avec de nouvelles représentations et cohabitations avec les vivants.

ACTEURS DES ROUAGES AU CENTRE DU SYSTEME

LES COLLECTIVITÉS, UN ROUAGE ESSENTIEL DU SYSTÈME D'ACTEURS

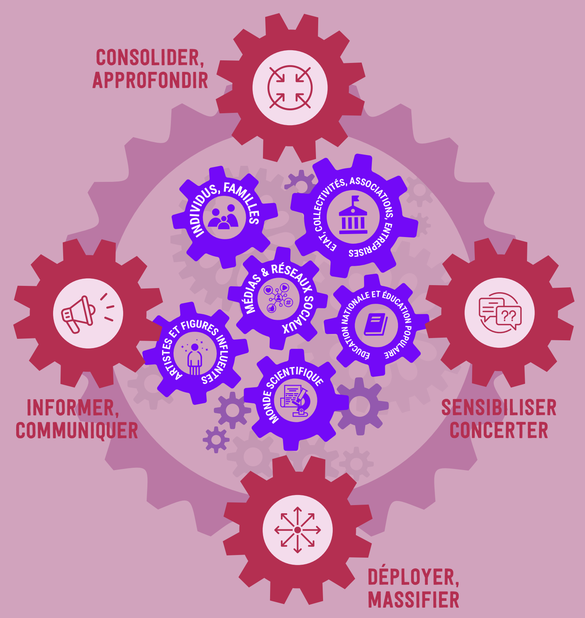

QUELS ENJEUX ?

ENJEUX LOCAUX INTERDÉPENDANTS

JUSTICE & PAIX

LES PARTENARIATS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

- Repenser la justice (justice restaurative, médiation, aides...).
- Développer le pouvoir d'agir de tout un chacun
- Déployer des politiques d'hospitalité et d'interculturalité
- Recréer de la confiance envers les institutions. Réimpulser le sentiment d'appartenance et d'attachement au collectif.
- Favoriser la coopération et repenser des valeurs communes (territoires voisins, coopération internationale).
- Développer les partenariats (élargir et territorialiser les partenariats, favoriser les cofinancements).

PAUVRETÉ

Agir pour une meilleure répartition des richesses grâce à la fiscalité

- Appréhender la pauvreté de manière transversale pour limiter le phénomène de déclassement (facteurs socio-culturels, économiques, spatiaux et symbolique, etc.: **niveau de vie, écarts de revenus entre citoyens, qualité de vie**).
- Identifier le lien étroit entre **crises écologiques et sociales** pour limiter l'appauvrissement des populations fragiles et l'amplification des inégalités.

ALIMENTATION

Changer la conception du système alimentaire (de la production à la valorisation des déchets) pour impacter positivement notre alimentation

- Passer de la quantité à la qualité alimentaire pour tous (de la fourche à la fourchette) permettant des bénéfices géographique, économique, et relationnel (entre producteurs et consommateurs).
- Encourager et valoriser la modification des comportements alimentaires, vers une consommation locale et diversifiée, de saison et moins carnée.
- Expérimenter la sécurité sociale alimentaire (lien entre revenus, santé alimentaire et revenus des agriculteurs.)
- Généraliser les pratiques agroécologiques.

VIE TERRESTRE
VIE AQUATIQUE

Conscientiser le lien d'interdépendance entre l'être humain et les écosystèmes

- Renaturer les espaces de vie, restaurer les cycles d'eau et les écosystèmes.
- Faire évoluer les modèles agricoles vers plus de méthodes biologiques et sortir de la monoculture.
- Reconsidérer le sol comme une ressource écologique (préserver, dépolluer, fertiliser).

SANTÉ

Adopter une approche préventive et holistique de la santé en agissant sur nos conditions de vie socio-économiques

- Intégrer et amplifier l'approche de la santé environnementale au sein des territoires.
- Prendre conscience du rôle clé des collectivités dans le bien être des habitants au sein de leur bassin de vie.
- Amplifier la renaturation des espaces de vie dans la proximité.

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Accéler la prise de conscience pour une consommation et production responsable

- Requestionner nos besoins pour aller vers une consommation et une production plus sobres.
- Réduire et valoriser les déchets (énergie, compost, recyclage), tendance à la seconde main et au recyclage.
- Promotion des produits de qualité et durables dans le temps.

ÉDUCATION

Éduquer aux technologies numériques pour garantir l'esprit critique et le maintien d'un rapport sensible au monde

- Mobiliser les politiques culturelles pour agir sur l'approche sensible des enjeux de transitions.
- Intégrer l'éducation à l'environnement comme pilier majeur de la transition écologique et sociale.
- Donner une place phare à la sensibilisation et à l'implication dans des changements de comportements vis-à-vis des vivants.
- Faire évoluer la pédagogie (pédagogie active, par projet, savoirs expérientiels, agir sur le syndrome du déficit de nature chez les enfants).

VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
HABITAT

Changer la conception de la ville selon de nouvelles valeurs et de nouveaux besoins

- Tendre vers des villes relationnelles et sensibles (cohésion sociale, mobilités, apaisement, mixité, inclusivité) et non plus seulement fonctionnelles.
- Repenser la qualité et le confort du logement, tout en assurant sa performance énergétique.
- Penser la rénovation et le réemploi, et tendre vers la réversibilité des bâtiments.
- Raisonner davantage en habitat modulable, collectif, partagé.
- Ouvrir l'aménagement à la concertation et prendre davantage en compte les communs.
- Optimiser le foncier (limiter l'artificialisation des sols (ZAN), requalifier des friches, résorber la vacance, limiter l'étalement urbain (PLU).

TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Engager des changements structurels en faveur d'une activité économique vertueuse socialement et soutenable écologiquement

- Améliorer le droit à un meilleur équilibre vie professionnelle-vie personnelle.
- Challenger davantage la responsabilité sociale des entreprises et organisations et soutenir les "entreprises à mission".
- Assurer un salaire décent pour vivre dignement (agriculteurs, emplois précaires type uber...).
- Réancrer l'industrie et l'emploi avec une meilleure maitrise locale des chaines de production.
- Passer de l'économie linéaire à l'économie circulaire/collaborative, redimensionner la filière économique en fonction des besoins et des ressources locales.
- La réduction du temps de travail pour plus de progrès social.

EAU

Repenser le cycle anthropique de l'eau de manière circulaire et non plus linéaire

- Réutiliser les eaux usées urbaines pour en faire des eaux de qualité d'usage défini.
- Concevoir des villes perméables qui réinfiltrent l'eau de pluie
- Attribuer une personnalité juridique aux fleuves et aux rivières (dans la mouvance des Droits de la Nature)
- Tenir compte des besoins des milieux naturels et pas que ceux des humains.

ÉGALITÉ

Promouvoir des modèles d'identification en faveur de l'égalité, l'inclusivité et la diversité (figures célèbres et influenceurs)

- Augmenter la reconnaissance et la place des femmes (emplois, espaces publics et noms des rues, histoire, sport, responsabilités publiques, etc.) pour enrichir les modèles d'identification de la société.
- Construire les villes à hauteur d'enfant pour améliorer leur appropriation de l'espace public.

QUELLES ACTIONS ?

NOS TERRITOIRES EN ACTION

DES AMÉNAGEMENTS AUX VALEURS ENVIRONNEMENTALES PLUS VERTUEUSES

Port de Lyon Édouard Herriot (Métropole de Lyon)

Ce chantier fait office de vitrine nationale et européenne de requalification d'un port construit en 1937 : transformer ce poumon économique pollué et polluant en un emblème exigeant en matière environnementale (décarbonation, mobilité propre pour la logistique, mutualisation du dernier kilomètre...)

Grande Porte des Alpes (Métropole de Lyon)

Ce projet devra faire la démonstration du passage d'un territoire expansionniste source de pollution plurielle à un bassin de vie renouvelé riche en aménités environnementales

INNOVATIONS ET CHANGEMENTS CULTURELS

Des innovations qui font évoluer nos imaginaires et ouvrent de nouveaux champs des possibles.

DES LOIS AUX VALEURS DE SOIN ET PRÉVENTION

Justice restaurative à Lyon

(Institut français pour la justice restaurative)

Bassin d'expérimentation d'une justice restaurative (et non plus uniquement punitive) depuis le 1er mars 2016, pour que victimes et accusés puissent bénéficier d'une médiation commune. Une certification diplômante existe à l'UCLY : certificat universitaire médiation restaurative (pédagogie pour extraire les accusés des schémas de pensée menant à l'acte). Lyon est un territoire pionnier dans la démarche en France.

Règlement local de publicité (RLP)

(Métropole de Lyon)

Le RLP permet, au côté des enjeux de dépollution environnementale, une « dépollution cognitive », afin de réduire l'espace d'exposition des citoyens à la publicité consumériste. Les choix de zonages sont éclairants pour approfondir la démarche (exemple de la restriction publicitaire autour des écoles).

DES VALEURS ET DES BIENS COMMUNS RESTITUÉS

Bail réel solidaire (BRS)

Le Bail réel solidaire est un bail permettant de dissocier le foncier du bâti. Cela rend davantage possible l'accession à la propriété pour des ménages modestes. Le foncier peut constituer petit à petit un bien commun.

Régie publique de l'eau (Métropole de Lyon)

La Métropole de Lyon (à l'instar de plusieurs autres métropoles) a voté en 2023 pour le retour en régie publique de l'eau. Accompagné d'un festival sur l'eau, ce choix politique est une opportunité pour changer notre rapport à l'eau et la reconsidérer comme un bien commun.

INFORMER COMMUNIQUER

- Diffuser des supports de communication institutionnelle : panneaux, flyers, articles, etc.
- Mobiliser la presse

SENSIBILISER CONCERTER

- Organiser des évènements, des festivals, des colloques, des débats
- Mobiliser des médiateurs de proximité (porte à porte, rencontres dans l'espace public, permanences et accueil des publics,
- Actions pédagogiques et exemplaires dans les écoles, établissements publics)
- Expérimenter, innover et changer de modèles (urbanisme transitoire, abords des collèges, etc.)

DÉPLOYER MASSIFIER

- Délibérer et financer pour agir (dispositifs locaux, politique publique thématique, actions spécifiques, etc.)
- Développer des partenariats avec les acteurs de l'écosystème
- Aménager la ville différemment (ville à hauteur d'enfant, *Slow City*, etc.)
- Accompagner des initiatives vertueuses (nature en ville, tarification solidaire des transports, etc.)

CONSOLIDER APPROFONDIR

- Échelonner les actions et leur financement (budgets participatifs et programmes pluriannuels)
- Partager des objectifs politiques entre élus et citoyens

DES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

« La culture est "l'âme de la démocratie". La défendre comme telle exige de plaider en faveur d'une gouvernance et de politiques culturelles fortes – visant la transparence, l'accessibilité, la participation et la créativité, ainsi que le respect de l'identité et de la diversité, le dialogue interculturel et les droits culturels – et d'en faire les fondements du vivre ensemble dans le respect et la tolérance mutuels dans un monde de plus en plus complexe. »

La culture au Conseil de l'Europe, 2023

2008

EUROPEANA, UN CORPUS EUROPÉEN COMMUN

Une plateforme numérique européenne, d'interface de recherche, faisant office de vitrine culturelle européenne.

2010

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE LA TERRE MÈRE

Adoptée aux Nations-unies lors de la conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et les droits de la Terre mère.

2015

LES DROITS CULTURELS DANS LA LOI NOTRe

Introduction des Droits culturels dans la loi NOTRe en lien avec la convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

2019

L'ENGAGEMENT SOCIAL DES ENTREPRISES

La loi Pacte a permis de faire entrer définitivement les notions d'"intérêt social", "raison d'être" et "société à mission" dans le droit français.

2021

LOI SUR LE PATRIMOINE SENSORIEL DES CAMPAGNES FRANÇAISES

Une ouverture vers la prise en compte plus large du patrimoine sensoriel ?

2022

ChatGPT

Le lancement de ChatGPT et la démocratisation des moteurs d'intelligence artificielle générative questionnent la valeur sociale et économique de l'intelligence sensible et la valeur attribuée à chacune dans la construction et la transmission des savoirs.

2024

2019-2024

UN CADRE STRATÉGIQUE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE L'UE DÉFINI PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

2030

DÉMOGRAPHIE ET MIGRATION

La population de l'Union européenne (à 27) devrait croître faiblement, passant de près de 447 millions en 2019 à un peu plus de 449 millions en 2030. Le vieillissement de la population sera aussi un facteur déterminant.

2050

Les pandémies, conflits géopolitiques et la pauvreté rendent de plus en plus incertaines les projections démographique et migratoire. Ils rendent également plus urgents les enjeux de coopération, de démocratie et de paix.

DES TRANSITIONS CULTURELLES QUI S'ANCRENT DANS DES POLITIQUES PUBLIQUES STRUCTURANTES

Les politiques publiques par leurs orientations stratégiques, plans d'action, financement et partenariats, contribuent à donner une dimension structurelle à des choix culturels. Les projets de territoire (PVD, ACV...), politiques de la transition (PAT, PCAET, CRTE,...) et de cohésion territoriale (Scot) permettent de construire des récits plus cohérent.

Des changements qui concernent
3 884 883 habitants
17 560 km²

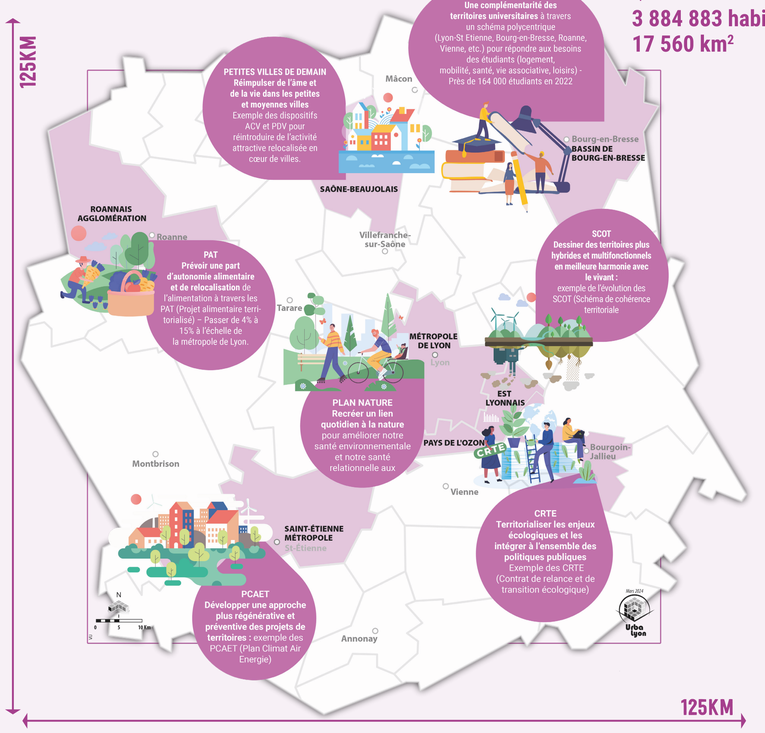

CHIFFRES CLÉS : UN CHANGEMENT CULTUREL EST UN CHANGEMENT DE « RAPPORT À » ...

LE RAPPORT À L'INFLUENCE CULTURELLE

La part de l'influence culturelle d'un enfant dont les deux parents sont actifs.

30% LA PART D'INFLUENCE CULTURELLE FAMILIALE

70% LA PART D'INFLUENCE CULTURELLE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET SPATIAL EXTRAFAMILIALE

LE RAPPORT AUX FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

EN FRANCE, **94% DES RUES PORTENT DES NOMS D'HOMMES**

À LYON, **11% DES RUES PORTENT UN NOM DE FEMME**. 42% DES NOMS DES NOUVELLES VOIES ENTRE 2014 ET 2020 Y ONT ÉTÉ FÉMINISÉS.

LE RAPPORT À LA TERRE

CONSIDÉRANT QUE LA TERRE EST UN BIEN COMMUN, L'OBJECTIF DU ZAN EST DE DIVISER PAR DEUX LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS ENTRE 2021 ET 2030 ET RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION PAR TRANCHE DE 10 ANS D'ICI 2050.

LE RAPPORT À LA VILLE PETITE ET MOYENNE

RHÔNE
14 COMMUNES PVD
1 COMMUNE ACV

OBJECTIF: Les dispositifs Action Cœur de Ville et Petite Ville de Demain ont pour objectif de sortir du modèle des années 1960 d'extraire l'activité commerciale des centres-villes vers des zones commerciales afin de redynamiser les centres-villes et centre bourgs et réduire l'étalement urbain

LE RAPPORT À LA MOBILITÉ

Réduire l'usage de la voiture individuelle et changer le rapport à la propriété privée des moyens de mobilité.

MÉTROPOLE DE LYON
Les voies lyonnaises (autoroute à vélos) à horizon 2030

369 KM 13 LIGNES RELIANT 40 COMMUNES

LE RAPPORT AU TRAVAIL

26% c'est le **potentiel du télétravail à l'échelle du carré métropolitain** à lier au potentiel de **réduction des mobilités saturantes**.

Plusieurs collectivités souhaient expérimenter la semaine en 4 jours pour que les salariés puissent gagner en qualité de vie

LE RAPPORT À L'ALIMENTATION

La métropole de Lyon comme d'autres territoires, s'intéresse à un **système de cotisations ouvrant droit à la sécurité sociale alimentaire** (6e branche) afin de progresser en justice alimentaire.

LE RAPPORT À L'EAU

PENSER LES VILLES PERMÉABLES

OBJECTIF: Objectif de la Métropole de Lyon : **désimperméabiliser 400 hectares d'ici 2026**

Urba lyon

Ingénierie des Transitions

Version 03/2024